Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais, volet domestique (employeurs)

Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais est un programme de stages pour jeunes diplômés, notamment au niveau domestique. Les employeurs admissibles peuvent bénéficier de subventions salariales et accéder à un bassin de jeunes candidats talentueux aux compétences concurrentielles et capables d'idées novatrices.

Les stages peuvent débuter dès que possible et ils peuvent se prolonger jusqu'au 31 mars 2022.

Qui peut faire une demande

Pour être admissible, l'employeur doit être :

- un organisme privé, public ou sans but lucratif qui offre la possibilité d'acquérir des compétences avancées grâce à des stages;
- un organisme constitué en société;
- un organisme qui réalise des activités qui se déroulent dans l'une ou l'autre des deux langues officielles;
- stable et en bonne santé financière.

Un employeur n'est pas admissible s'il est :

- un ministère fédéral, un organisme fédéral ou une société d'État;
- un ministère provincial ou territorial.

Date limite pour faire une demande

Il n'y aura pas de date limite rattachée à ce programme. Nous évaluerons les demandes de financement sur la base du premier arrivé, premier servi, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Veuillez communiquer avec la coordonnatrice du programme, Madame Annie Lapointe à l'adresse annie@fjcf.ca avant de débuter votre demande afin de vous assurer qu'il reste toujours des fonds disponibles.

Considérant les fonds disponibles et afin de favoriser la participation d'un maximum d'employeurs, nous prioriserons l'attribution d'un seul poste par employeur admissible (et dont la demande sera

approuvée) pour le moment. Si vous souhaitez soumettre des demandes de financement pour plus d'un poste, vos postes supplémentaires, advenant une réponse positive, seront transférés sur une liste d'attente. Dès le 1er août 2021, si le budget n'est toujours pas épuisé, nous commencerons à offrir des postes via la liste d'attente.

Comment faire une demande

Notez que l'organisme de prestation pourra partager, au besoin, un guide présentant, étape par étape, le processus de soumission d'une demande.

Pour demander un financement, les employeurs doivent :

- Visiter la page de connexion de Jeunesse Canada au travail (https://jeunesse-canada-travail.canada.ca/) pour créer un nouveau compte ou réactiver le profil d'une année précédente ;
- Suivre les instructions étape par étape pour s'assurer que tous les renseignements requis sont inclus dans la demande ;
- Soumettre leur demande à la FJCF à des fins d'évaluation.

Une fois que l'organisme de prestation aura reçu une demande, celle-ci sera étudiée et évaluée.

Paramètres financiers

***notez que la contribution du programme ne peut être que pour les salaires et les cotisations obligatoires des employeurs. ***

- JCT peut contribuer jusqu'à un maximum de 50 % des coûts liés à l'emploi du stagiaire (c.-à-d. le salaire, les cotisations obligatoires de l'employeur et autres dépenses admissibles) **pour les organismes des secteurs privé et public**.
- JCT peut contribuer jusqu'à un maximum de 75 % des coûts liés à l'emploi du stagiaire (c.-à-d. le salaire, les cotisations obligatoires de l'employeur et autres dépenses admissibles) **pour les organismes sans but lucratif.**
- Si vous embauchez une personne handicapée, JCT peut rembourser les dépenses raisonnables associées à l'adaptation du lieu de travail, jusqu'à concurrence de 3 000 $.
- JCT peut verser une contribution maximale totale de 15 000 $ par stage.

Coûts de transport

Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais couvrira une partie des coûts de transport au Canada pour les stagiaires admissibles* dans le cadre du programme jusqu'à concurrence de 1 500$.
*selon la politique de déplacement du programme

Pour nous joindre

Pour toute question sur les stages, veuillez communiquer avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), l'organisme de prestation du programme.

Fédération de la jeunesse canadienne-française

403-450, rue Rideau

Ottawa (ON) K1N 5Z4

annie@fjcf.ca

Pour toute question d'ordre général sur Jeunesse Canada au travail, veuillez communiquer avec :

Ministère du Patrimoine canadien
Secrétariat Jeunesse Canada au travail
15, rue Eddy
Gatineau, Québec
K1A 0M5
Courriel
PCH.coordonnateurjct-ycwcoordinator.PCH@canada.ca